

Courrier Fédéral

N° 370

du 09.11.13 au 15.11.13

Fédération
des Travailleurs
de la Métallurgie CGT

ISSN 0152-3082

Encart

Dossier
«Formation syndicale»



■ EDITORIAL

Ne laissons pas les patrons dévoyer une réelle colère sociale

page 3

■ LUTTES ET SUCCES

pages 4 à 5

■ VIE SYNDICALE

Mise en place d'une formation
pour les élus au Conseil national de l'UFR

page 2

■ LECTURE

Le travail dans tous ses états
Pourquoi travaillons-nous ?

page 6

■ ACTUALITE

Rigueur budgétaire
la presse écrite CGT en péril ?

page 7

■ MATERIEL SYNDICAL

Bon de commande 2014

page 8

Courrier Fédéral

Fédération des Travailleurs
de la Métallurgie CGT
263 rue de Paris - case 433
93514 Montreuil cédex

Tél. 01.55.82.86.19

Fax : 01.55.82.86.53

<http://www.ftm-cgt.fr>

courriel : communication@ftm-cgt.fr

Directeur de publication : Ph. Martinez

Rédactrice en chef : L. Buchheit

Rédactrice : M. Vergnol

Maquette : S. Bouzidi

Hebdomadaire,

Prix : 0,63 euro

Abonnement annuel :

29,61 euros

Commission paritaire

0418 S 06 474

Imprimé par nos soins

MISE EN PLACE D'UNE FORMATION POUR LES ÉLUS AU CONSEIL NATIONAL DE L'UFR



Après le 10^e congrès de l'UFR, l'an dernier, la direction a décidé de proposer aux élus du Conseil national, une formation pour plus d'efficacité dans le travail.

La parité dans un stage de la CGT métallurgie ? Les retraités l'ont fait... Pour la première session de formation de l'Union Fédérale des Retraités de la métallurgie, fin octobre à Courcelles, près d'une dizaine de syndicalistes, dont une majorité était des femmes, s'est retrouvée pendant deux jours pour débattre de l'utilité du syndicalisme retraité, du travail collectif à développer dans le Conseil national et de l'intérêt à travailler ensemble, actifs et retraités dans les départements et entreprises. Cette formation sera déclinée ensuite dans les régions, puis fera l'objet d'un échange au Conseil national. Elle a pour but de relancer l'activité syndicale dans les sections. Car l'enjeu de rester ou de se syndiquer à la retraite a parfois du mal à être partagé. Trop souvent, le départ à la retraite ferme la page du monde du travail et donc du syndicalisme. Pourtant, des jeunes retraités passent la porte pour la première fois du syndicat, une fois qu'ils ne sont plus en activité dans leur entreprise. Ce mouvement reste certes marginal, mais pas exceptionnel, car la continuité syndicale forme, quand même, le gros des troupes. Pourtant, seulement 3 syndiqués sur 10 prolongent leur engagement une fois à la retraite. Aussi, les militants stagiaires sont conscients que, si les sections n'animent pas la syndicalisation des futurs retraités, les actifs ne prendront pas le temps de le faire car ils ont d'autres préoccupations. Aussi, la démonstration de l'utilité de l'activité syndicale des retraités est un combat quotidien même si le travail en commun, actifs-retraités, est incontournable *«dans une société qui cherche à opposer les jeunes aux anciens, qui seraient des privilégiés, il faut travailler les convergences»*. Pour cela, la bataille pour le système de retraite par répartition est un bel exemple. Ainsi, Marie-Cécile témoigne de son expérience de collaboration avec le syndicat d'actifs de son ancienne entreprise *«on a distribué un tract sur les retraites pour les actifs. Notre apport est une aide. Nous amenons nos connaissances*

et notre vécu.» Pourtant, ce n'est pas toujours facile. Les restructurations qui se multiplient, les sites qui ferment n'aident pas à faire vivre les sections retraités. *«Il faut beaucoup de persévérance. Nous avons besoin d'être dans les structures et notamment celles inter-pro sinon notre activité passe inaperçue»* insiste Marcel. C'est dans ce sens que le stage a été très apprécié malgré un grand nombre de défection de dernière minute. Car comme pour les actifs, il y a besoin d'échanger pour avancer. Les travaux en groupe ont, pour cela, été un moment important de discussions dans la formation. Ils ont fait ressortir des propositions de travail qui sont d'ailleurs parfois déjà mises en place dans quelques gros syndicats. De l'avis de tous, ces expériences ne sont pas assez partagées. Aussi, les stagiaires ont réagi sur les outils de communication proposés par l'UFR pour faire vivre l'activité dans les sections. Certains stagiaires, comme Pierre, regrettent également l'abandon des activités culturelles pour les militants retraités *«pourtant, c'est important de proposer des activités qui vont nous souder»*.

Toutes les interrogations ou les suggestions abordées pendant ces deux jours sont des points d'appui pour le Conseil national de l'UFR élu l'an dernier lors du 10^e congrès de l'UFR au Verdon. Ainsi, Annick, qui a rempli pour un troisième mandat, estime que *«les choses bougent, ça donne de l'espoir»*. *«Ces premiers échanges donnent envie de poursuivre, même si on s'aperçoit que les conditions de mise en mouvement de l'activité ne sont pas toujours évidentes»* conclut Jean-Marie Schapman, secrétaire national de l'UFR métallurgie. *«Cette expérience fut enrichissante pour tout le monde car il permet de recueillir des billes pour mener son activité»*. Du local au national, les stagiaires ont fait remonter de nombreuses attentes et pistes de travail. Il reste maintenant au Conseil National de l'UFR à en débattre pour les mettre en musique.

L'éditorial

Philippe MARTINEZ,
secrétaire général de la Fédération



Ne laissons pas les patrons dévoyer une réelle colère sociale

La colère bretonne a occupé l'espace médiatique ces derniers jours. La fronde patronale contre l'écotaxe a tenté de faire oublier les luttes des salariés de l'abattoir Gad ou ceux de PSA Rennes et bien avant eux ceux de la SOBRENA, qui se battent pour leur emploi. C'est cette exaspération sociale qui a conduit des salariés à se retrouver aux côtés de leurs patrons dans une manifestation à Quimper. Cette situation antagonique ne peut pourtant tromper personne. Les licenciés et les licenciés n'ont vraiment pas les mêmes intérêts à défendre.

Le bras de fer entre le gouvernement et les patrons bretons est un camouflet. L'écotaxe sur le transport routier a été vendue au grand public pour lutter contre la pollution et préserver l'environnement. Le choix du précédent gouvernement Sarkozy-Fillon de céder à une entreprise privée la gestion de cette taxe est un scandale. Encore une fois, certains vont s'en mettre plein les poches au dépend des consommateurs et petits producteurs.

Après l'offensive sur le travail du dimanche dans les magasins de bricolage, où les salaires flirtent avec le SMIC, le patronat détourne encore une fois la colère sociale des salariés pour arriver à ses fins. Ce nouveau tour de passe-passe transforme le ras le bol social en ras le bol fiscal. La fiscalité est une nouvelle fois la cible des patrons et de la droite. Pourtant, le fisc estime entre 23 et 32 milliards d'euros le manque à gagner de l'impôt sur les sociétés. Plus l'entreprise est grosse et moins elle paye d'impôt. Il existe une forte disparité entre les entreprises du CAC 40 qui payent en moyenne 8% d'impôt sur les sociétés contre 39% pour les PME.

A quelle hauteur nos entreprises de la métallurgie participent-elles aux financements des infrastructures, à l'éducation, la santé, etc. Ceux-là même qui licencient et pressent les salariés au nom de la compétitivité, ne cherchent qu'à sauver la rentabilité et leur marge bénéficiaire au détriment de l'intérêt collectif. Jusqu'où iront-ils dans

leur soif du profit ? Quelle conséquence sur la vie et les conditions de travail des salariés ?

On les entend peu, ils font très rarement la une des journaux. Pourtant, sur l'ensemble du territoire, des salariés se soulèvent pour freiner les patrons. Comme ceux de CARTIER à Reims qui ont gagné des augmentations de salaires à hauteur de 110 euros par mois, ou encore ceux de CLESTRA qui ont gagné le maintien de l'activité et des emplois dans leur entreprise après plusieurs mois de luttes. Face au mécontentement massif du monde du travail, patronat et gouvernement prônent la résignation et le fatalisme.

Ne baissons pas les bras. Allons à la rencontre des salariés, des militants pour transformer cette colère en revendications et propositions afin de faire reculer le patronat. Pour cela, nous avons besoin de syndiqués et de militants armés. Ainsi, les arguments développés dans les dossiers économiques et industriels de la fédération, sont autant d'outils à disposition des équipes syndicales. Suite à notre dernier Conseil National, d'autres outils sont en cours d'élaboration, sur les thèmes des salaires et du coût du capital.

La CGT a une grande responsabilité dans la période. Les salariés lui font confiance, elle doit l'assumer en proposant des actions concrètes et coordonnées très rapidement dans la prochaine période. Notre fédération fera rapidement des propositions dans ce sens.

■ LUTTES ET SUCCES

Forgital – Chambon-Feugerolles (Loire) En grève pour l'emploi



Les salariés de Forgital ont décidé de reprendre le travail le 5 novembre, après la rencontre entre le ministre du Redressement productif et les actionnaires italiens de la forge. Après 13 jours de grève, ils ont voté, lundi, la suspension du mouvement après «une petite avancée» sur les négociations. «La majorité des grévistes réunis dans les ateliers a voté la reprise du travail demain mardi à 5h30», a annoncé devant la presse, le délégué syndical CGT. «Cette décision de suspendre le mouvement a été prise à la suite de la petite avancée de la direction concernant le paiement des jours de grève et aussi parce qu'on est maintenant assurés que des emplois seront sauvés sur les 90 qui devaient être supprimés», a-t-il déclaré.

L'entreprise ligérienne, qui travaille principalement pour la filière aéronautique et le matériel de défense, avait annoncé, début octobre, un plan de restructurations pour «réduire les coûts». Après cette annonce, les salariés avec la CGT, syndicat majoritaire sur le site, ont décidé de se mobiliser pour défendre leurs emplois, leurs conditions de travail et pour maintenir l'outil industriel. 95% des 174 salariés du site, toutes catégories confondues, se sont mis en grève et ont bloqué les marchandises. Ils exigeaient l'ouverture de véritables négociations. Fin octobre, après une semaine de grève, la tension était montée d'un cran alors que la direction avait assigné 7 grévistes et le secrétaire de l'UL CGT.

Appuyé par les premiers éléments de l'expertise démontrant que le groupe se portait mieux que la direction ne le laisse entendre. En effet, le chiffre d'affaires du groupe est en nette croissance depuis 3 ans. De plus, le résultat d'exploitation de 2009 compense largement les pertes des années qui suivent sans parler des années antérieures. Pour la CGT, il faut exiger l'augmentation du capital pour permettre au site de poursuivre son activité et maintenir l'ensemble des effectifs. Après la visite du ministre, la CGT a par ailleurs souligné l'importance de l'engagement de l'Etat pour l'avenir du site. En effet, le ministre du Redressement productif a annoncé une prise de participation au capital de l'entreprise. L'ensemble des partenaires sociaux devait reprendre les négociations à la préfecture de la Loire, en présence des actionnaires italiens, dans le cadre d'un plan de sauvegarde de l'emploi.

Française de mécanique – Douvrin (62)

La CGT progresse encore chez les ouvriers et les ETAM

Les élections professionnelles se sont déroulées le 5 novembre dernier. En DP, avec 42,17% des suffrages du collège ouvriers et 20,48% chez les ETAM, la CGT progresse aussi bien chez les ouvriers (+ 1,7%) que dans le collège des employés, techniciens et agents de maîtrise (+ 3,69 %).

Près de 3/4 des voix des ouvriers sont allés aux deux syndicats (CGT et FO) qui ont eu le courage de résister à l'accord de régression sociale du 25 juillet 2013 et de rejeter le chantage à l'emploi. La CFE-CGC chute de 8% environ. FO progresse d'autant. La CFTC et CFDT perdent, à eux deux, jusqu'à 12 % des voix des ouvriers et 4 à 5% de celles des ETAM. Pour le syndicat CGT, ils ont été «sanctionnés pour avoir bradé nos salaires et nos conditions de travail.»

La CGT obtient au total 10 délégués du personnel titulaires et suppléants et 6 élus titulaires et suppléants au comité d'entreprise en collège A et B avec respectivement 41,51% des voix et 21,71%.

Le syndicat CGT a souhaité remercier «les 709 salariés qui ont voté pour nos candidats et conforté notre forte présence syndicale dans l'entreprise. La CGT continuera à œuvrer comme elle l'a toujours fait pour chercher à organiser et défendre les salariés. 2014 sera une année difficile pour nous tous, il faut nous préparer à lutter tous ensemble. Nous appelons les salariés à rejoindre et adhérer à la CGT pour construire une défense collective de nos intérêts.»

Carrier – Alençon (61)

Salariés mobilisés pour trouver des solutions



L'entreprise Carrier, qui fabrique des autocars, a de grosses difficultés financières. Les choix stratégiques de l'entreprise sont au cœur des problèmes financiers que connaît aujourd'hui l'entreprise. En effet, la société Carrier a cumulé un déficit de 7 millions d'euros sur les deux dernières années. A l'origine de ces difficultés, des pertes dues à des défauts de conception sur les derniers modèles d'autocars, qui ont entraîné des problèmes de non-conformité par rapport aux normes européennes.

Aussi, fin octobre, la direction a annoncé, lors d'un comité d'entreprise, que l'entreprise s'était déclarée en cessation de paiement. Le lundi 4 novembre, le tribunal a placé l'entreprise Carrier en redressement judiciaire, avec la nomination d'un administrateur. Il a jusqu'à fin janvier pour trouver une solution de reprise. Ce jour là, les salariés ont manifesté devant le tribunal de commerce d'Alençon pour exprimer leur inquiétude. Les 187 salariés s'inquiètent de payer les mesures qui seront envisagées pour redresser les comptes de l'entreprise. Ils ont décidé de rester mobilisés pour exiger une contribution des actionnaires du groupe FAST, auquel l'entreprise appartient afin de redresser les comptes.

La Sefee – Saint-Affrique (Aveyron)

Condamnée pour harcèlement moral

La société d'étude et de fabrication électrique et électronique (Sefee), fabricant des faisceaux électriques et des boîtiers électroniques pour l'aéronautique, vient d'être lourdement condamnée, par la chambre sociale de la Cour d'appel d'Aix-en-Provence. L'entreprise doit dédommager son ex-salariée d'un montant de 49 500 euros pour harcèlement moral et nullité du licenciement.

Josiane était salariée de cette entreprise depuis septembre 1986, date de sa création. Après avoir travaillé sans problème, à la plus grande satisfaction de son employeur, à partir de 2006, au moins, elle a subi de nombreux actes de harcèlement au travail de la part de ses supérieurs hiérarchiques. Les insultes se sont abattues sur elle, couplées d'accusations injustes. L'employeur n'a rien fait pour appeler ses cadres à plus de respect. Pire, dans ce climat d'ostracisme, un employé s'est cru autorisé à insulter Josiane en janvier 2008, sans que l'employeur n'ait cru bon de le sanctionner. Aussi, quelques mois plus tard, ce salarié, en état d'ébriété, est passé à un stade supérieur. Il a agressé physiquement sa collègue qui a été gravement traumatisée. Après un arrêt de travail de plusieurs mois, le médecin du travail a dû prononcer son inaptitude physique au travail. Elle a été licenciée.

Circonstance aggravante. Le médecin du travail qui, depuis des années, suit les salariés de l'entreprise Sefee a donc constamment reçu Josiane en consultation. Ce médecin a alerté à plusieurs reprises le PDG de l'époque, Monsieur Viguier, sur les brimades endurées par la salariée. Sans résultat.

Devant tant d'inertie et d'injustice, Josiane a engagé, avec l'aide de l'Union locale CGT de Saint-Affrique, deux procédures judiciaires, une devant le Conseil de prud'hommes de Millau, l'autre devant le tribunal des affaires de la Sécurité Sociale de Rodez. La procédure prud'homale vient de se clore, après appel et cassation, par la condamnation de l'employeur. La procédure devant le TASS est pendante.



Manifestation nationale contre la répression syndicale

Malgré la pluie, des syndicalistes de toute la France se sont rassemblés, le 5 novembre, autour des 5 militants CGT qui ont refusé le prélèvement ADN que leur impose la justice à la suite d'une condamnation pour dégradation.

220 autocars, 20 000 militants CGT venant de toute la France se sont retrouvés pour dénoncer la condamnation pour refus de prélèvement ADN sous le slogan «syndicalistes, pas voyous». Au-delà de l'affaire des 5 de Roanne, cette journée était sous le signe de la lutte contre la répression syndicale.

Parmi les intervenants, étaient présents deux militants de la CGT métallurgie, victimes de répression syndicale. Aussi, Maria ALVES, dans son intervention, a souhaité remercier le soutien et la solidarité des camarades sans lesquels elle ne serait parvenue à se défendre. Pour Claudio CALFUQUIR, dont un comité de soutien pour sa réintégration vient de se former, il fut essentiel de dénoncer ici son licenciement abusif et la répression anti syndicale dont il est victime chez Dassault.

LE TRAVAIL DANS TOUS SES ETATS

POURQUOI TRAVAILLONS-NOUS ?

« Pourquoi travaillons-nous ? »⁽¹⁾ est un ouvrage publié par la NVO, découlant d'une recherche collective de la CGT sur le thème « transformation du travail et émancipation ».

Ce livre fournit des repères aux syndicalistes pour que les salariés prennent la parole sur leur travail et se donnent les moyens de le transformer.

Point de vue d'Yves Bongiorno, conseiller confédéral de la CGT publié dans le quotidien *l'Humanité*, le 23 septembre 2013.

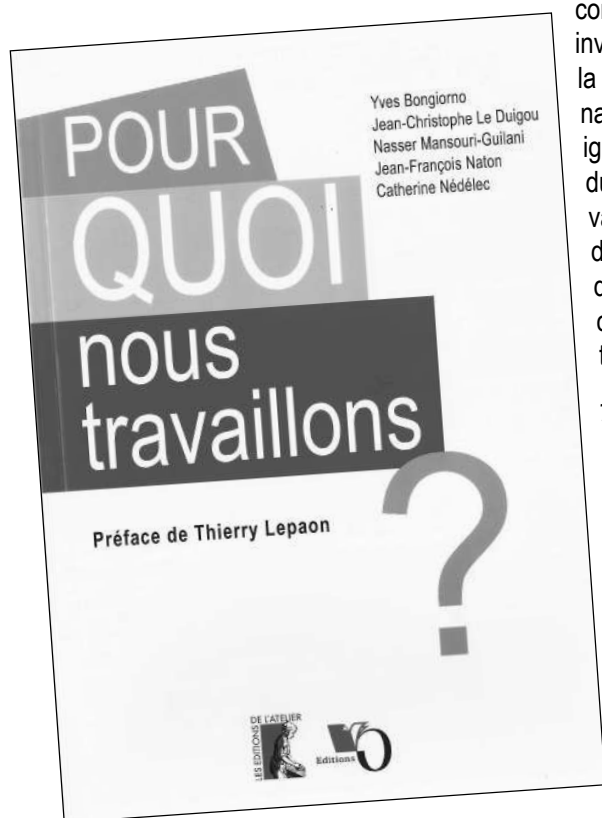
Nous sommes cinq militant(e)s CGT⁽²⁾ qui, à partir d'engagements et de responsabilités divers, ont porté leurs regards sur le travail. Le mien s'inspire de tranches de vie. Nous avons eu des surprises, la première étant que des salariés exprimant un mal-vivre faisaient pourtant tout pour aimer leur travail. S'il est vrai que leur dépendance à l'égard de l'employeur que l'on appelle « lien de subordination » est bien réelle, il serait réducteur de considérer le travail comme l'exécution machinale d'ordres. Dans toutes les circonstances, le travailleur se faufile dans des espaces de liberté qu'il s'aménage, agrandit, pour que son humanité puisse s'exprimer, vers une émancipation. Ces espaces proviennent, pour la plupart, d'une différence entre ce qu'on lui demande de faire et la réalité du travail qu'il doit réaliser pour que « cela marche ». Travailler, c'est faire face aux variables quotidiennes. S'il n'y avait pas d'intervention intelligente, rien ne fonctionnerait.

De plus en plus, les choix stratégiques et organisationnels se font d'« en haut », à partir de critères financiers, comme le retour sur investissement ou la réduction des financements publics, ignorant la réalité du travail. Les travailleurs reçoivent des prescriptions de plus en plus déconnectées de leur travail, sans que jamais ne soit prévue une remontée quelconque vers les décideurs. Ces décisions descendantes percutent de plein fouet les travailleurs confrontés au réel. Ils doivent prendre des initiatives pour gérer les variables quotidiennes ignorées. Ils n'ont souvent d'autre alternative que de résister à ces stratégies étrangères à

leur vécu en s'y opposant et en inventant des possibilités de contournement. Et s'ils ne le font pas, la maladie les guette.

Autre paradoxe, au moment où l'on parle partout de « qualité totale » : la qualité, du point de vue des travailleurs, le travail bien fait, se dégrade. La logique financière a détourné la notion de qualité. Celle-ci est déterminée à partir d'indicateurs quantitatifs qui visent à rendre compte de la rentabilité du capital investi. Cela alimente un conflit avec les salariés voulant bien faire leur travail. D'autre part, pour un travail de qualité et faisant face aux variables quotidiennes, les salariés ont besoin d'échanger, de débattre entre eux. Le travail ne peut se faire sans cette dimension collective. Les travailleurs doivent pouvoir aussi débattre avec celui qui leur indique le travail à exécuter, un besoin de discuter de la faisabilité de la demande. Le manager de proximité qui transmet cette prescription doit lui aussi pouvoir débattre avec ses pairs et ensuite avec sa hiérarchie, et ainsi de suite. Mais les organisations actuelles du travail, considérant ces temps collectifs comme des temps morts, s'y opposent, obligeant les salariés à toujours tenter de les reconstruire.

Pour du bon travail, pour que « ça marche », en opposition aux choix stratégiques qui leur sont imposés, les salariés n'attendent personne pour exercer un pouvoir d'agir au quotidien. Le « plus » que va amener le syndicat, c'est de leur permettre d'en prendre conscience et de le déployer le plus largement possible. Il peut également donner un sens et favoriser la construction d'une dimension collective coordonnée. Là, le syndicat peut mettre en lumière d'autres choix et stratégies possibles. Cette démarche donne confiance aux salariés dans leur propre intervention, mais aussi envers l'action collective. Mais regarder le travail bouscule aussi notre pratique syndicale. Pour déployer nos savoir-faire syndicaux cumulés sur des décennies, gagner en efficacité, il y a nécessité d'aller voir et de comprendre la complexité du travail avant d'aller expliquer.



(1) 176p – 10€ en vente à la Fédération

(2) Jean-François Naton, Nasser Mansouri-Guilani, Catherine Nédélec, Jean-Christophe Le Duigou.

RIGUEUR BUDGETAIRE

LA PRESSE ÉCRITE CGT EN PERIL ?



Au nom de la rigueur budgétaire, le gouvernement s'apprête à augmenter fortement les tarifs de diffusion de la presse par voie postale. A ce titre, nos organisations syndicales CGT vont payer chèrement le prix pour faire vivre la bataille des idées.

La presse est en crise. L'augmentation des coûts de production, la fragilité des niveaux de diffusion et de recettes publicitaires rendent la viabilité de production des journaux, principalement les quotidiens, extrêmement difficile à maintenir. C'est d'ailleurs ce qui a conduit à la concentration des titres aux mains de quelques grands industriels tel Dassault ou Lagardère. Cette rationalisation conduit inexorablement à la remise en cause du pluralisme de la presse pourtant nécessaire aux débats d'idées et d'opinions indispensables à la démocratie. Aujourd'hui, certains titres emblématiques, comme France Soir ou La Tribune, ont disparus tandis que d'autres sont au bord du gouffre. Cette crise touche également le système de distribution de la presse. Pourtant, les principes qui le régissent visent à ce que tous les journaux, quels que soient leurs moyens, leur diffusion, leur ligne éditoriale, puissent être distribués dans les mêmes conditions sur tout le territoire national afin d'être accessibles à tous. C'est dans ce contexte, qu'en 2009, un moratoire sur l'augmentation des tarifs postaux avait été prononcé. De nombreux journaux ont pu bénéficier de cet accord dont les publications syndicales. A la fédération, le Courrier Fédéral, le Courrier de l'Ufict et l'Activité UFR et au niveau confédéral, Ensemble et la NVO profitent de ce dispositif. Dans toute la CGT, une majorité de titres à destinations des syndicats et syndiqués bénéficient également de cet avantage dans les territoires.

Aujourd'hui, au nom d'une rigueur budgétaire, des hausses vertigineuses des tarifs postaux sont imposées pour 2014 et 2015 (+12% et +10%). Cela représente une hausse de environ 10 000€/an pour la Fédération. Ces augmentations représentent une charge nouvelle

de 45 millions d'euros imputée aux éditeurs de presse. A l'échelle de la CGT, elles auront des conséquences sur nos budgets. Elles mettent ainsi en péril l'avenir de nos publications qui font vivre la bataille des idées.

En 2012, alors candidat à l'Elysée, François Hollande s'engageait à «garantir le pluralisme et la liberté de l'information». Aujourd'hui, pour des considérations comptables à courte vue, les aides publiques à la presse ne doivent pas être considérées comme un supplément d'âme pour l'Etat, ou conditionnées à des exigences gouvernementales, mais bien comme la garantie d'un service public, d'autant plus indispensable en ces temps de crise et de recherche d'alternatives.

Face à la tentation de l'indifférence et de l'abstentionnisme, face à la montée de l'extrémisme et du refus des institutions, face à la lente désespérance qui gangrène notre société, notre presse est un rempart irremplaçable pour préserver ce lien social aujourd'hui bien distendu. Encore faut-il que nous ne soyons pas condamnés à disparaître au nom d'impératifs budgétaires discriminatoires et mortifères.



Bon de commande matériel 2014

Le matériel suivant doit être adressé :

Syndicat CGT :
Section CGT :
Adresse de livraison du matériel : au syndicat adresse perso
Nom du camarade :
Responsabilité :
Rue :
CP et ville :
Portable et adresse mail :
Date de l'AG de remise du FNI :

Type de FNI	Quantité commandée (*)
FNI ouvriers/employés	
FNI UFICT	
FNI Ingénieurs Cadres	
FNI UFR	
FNI «Reversion»	

(*) Exemple : 10 syndiqués ouvriers = 10 FNI ouvriers

Bon de commande à renvoyer

- par courrier : FTM-CGT «Vie syndicale» - 263 rue de Paris - Case 433 - 93514 Montreuil cedex
- par mail à vie.syndicale@ftm-cgt.fr
- ou par fax au 01.55.82.86.53